Réunion du Comité exécutif de la FIJ Point 4.2.4

Bruxelles, 26-27 mars 2016 Programme de travail

**PROGRAMME DE TRAVAIL 2016-2019**

**Préambule :**

Le programme de travail de la FIJ pour 2016-2019 se propose de positionner la FIJ en porte-parole mondial des journalistes et de renforcer la volonté des syndicats membres de la FIJ dans le monde de :

 peser sur l’agenda du travail décent au niveau mondial et de défendre, promouvoir les conditions de travail des journalistes dans tous les secteurs et toutes les plateformes, dans tout le paysage de l’information ;

 promouvoir et défendre le journalisme professionnel et éthique, et son rôle de pierre angulaire de la démocratie et de la liberté, et être à l’avant-garde de la création d’une culture médiatique qui se fonde sur l’éthique, soit aiguillonnée par l’intérêt public et soit prête à affronter l’ère numérique.

Pour relever ces défis, la FIJ adopte les priorités suivantes au niveau régional et mondial :

ORGANISER ET FAIRE CAMPAGNE :

 revigorer la solidarité entre syndicats membres et les encourager à mobiliser leurs membres pour qu’ils se soutiennent mutuellement dans la défense de leurs droits sociaux et professionnels ;

 développer les ressources du Secrétariat de la FIJ et des bureaux régionaux, et réaliser des campagnes pour défendre les organisations affiliées lorsque les droits syndicaux, garantis par les Conventions de l’Organisation internationale du travail (OIT), sont violés ;

 mobiliser les organisations affiliées dans le cadre de campagnes pour en renforcer les capacités à négocier de meilleures conditions pour leurs membres et une base de protection sociale, éliminer le travail précaire et l’exploitation, lutter pour des emplois de qualité, et ce faisant, saisir le véritable potentiel des journalistes en tant que force collective ;

 assurer une dirigeance déterminée aux organisations affiliées pour faire face aux basculements réels et importants en cours dans le nouveau paysage médiatique et réaliser les changements structurels et culturels nécessaires, en rejoignant les travailleurs des nouveaux médias de différentes catégories dont les freelances et les jeunes journalistes, et engager les organisations affiliées à la FIJ dans l’éducation, la formation et l’organisation à l’ère numérique, d’Internet, est crucial ;

 relancer la campagne de la FIJ pour la défense et la promotion de valeurs de service public dans l’audiovisuel, qui se fondent sur l’indépendance rédactionnelle, des programmes de qualité et des systèmes d’administration démocratiques et responsables.

CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ MONDIALE :

 accélérer l’engagement aux côtés du mouvement syndical plus large, au niveau mondial et régional, notamment par un programme coordonné et cohérent qui prévoit de travailler avec le Conseil des Fédérations syndicales internationales, la CSI et ses organisations régionales, et tisser de nouvelles alliances et une coopération avec les autres Fédérations et organisations ;

 renforcer la coopération avec le mouvement mondial en établissant une liste d’accords-cadres internationaux ciblés pour s’inscrire dans le prolongement de celui déjà signé avec le Réseau des médias d’Al Jazeera Media, et développer une stratégie pour les concrétiser ;

 mobiliser les syndicats membres de la FIJ pour qu’ils s’engagent dans les campagnes que réalisent les organisations affiliées à la CSI dans leur pays et qui encouragent la ratification et la mise en œuvre effective des normes internationales du travail, notamment la liberté d’association et le droit à la négociation collective ;

 être au cœur de la lutte du mouvement mondial des travailleurs pour défendre le rôle charnière de la négociation collective et du dialogue social, fondamental pour la démocratie, le développement économique et la cohésion sociale ; lutter pour la justice économique et sociale, avec des politiques que reposent sur une distribution juste des revenus plutôt que sur une promesse vide d’austérité néolibérale ; et construire le pouvoir des travailleurs à façonner des sociétés et des économies qui soient socialement justes.

Être chef de file de la lutte contre l’IMPUNITÉ :

 consolider le travail de la FIJ sur les droits de l’homme et la sécurité, la liberté de la presse étant une de ses priorités premières ;

 positionner les dirigeants de la FIJ au cœur de la lutte mondiale contre l’impunité en construisant un soutien à une solidarité accrue dans les médias par une coopération plus étroite avec toutes les organisations internationales pour mettre un terme à ce fléau de l’impunité et de la violence ;

 faire autorité et être le porte-parole mondial prédominant des intérêts des journalistes dans tous les forums où sont présentes des institutions internationales, telles que les Nations Unies et ses agences qui sont mandatées pour protéger les journalistes, comme l’UNESCO et le Conseil des droits de l’homme, et traiter de la sécurité des journalistes ;

 consolider l’assise du département de sécurité de la FIJ, en donnant la priorité au développement de programmes de sécurité personnalisés pour les journalistes, en renforçant le système de réaction rapide de la FIJ, en étendant le recours à l’Observatoire des incidents dans les médias, en assurant la sécurité en ligne et en investissant plus dans la sécurité des journalistes par un travail plus soutenu avec le Comité international de la Croix rouge, par une coopération plus étroite avec les agences spécialisées pour développer des logements sécurisés et apporter une aide spécialisée aux journalistes souffrant de stress ;

 reconstruire le Fonds d’entraide en tant que source première de solidarité pour les journalistes et leurs familles victimes de violence ;

 examiner la marge possible de création d’un programme mondial de défense juridique et tisser un réseau mondial avec les familles et les victimes de violences dans les médias.

INTÉGRER DANS TOUTES LES ACTIVITÉS PRINCIPALES L’ÉGALITÉ HOMMES-femmes :

 éliminer la discrimination sur le lieu de travail en mobilisant les syndicats membres pour concrétiser l’égalité hommes-femmes ;

 motiver les syndicats membres à poursuivre le développement de mécanismes essentiels à l’amélioration de l’égalité hommes-femmes et intégrer pleinement les femmes membres, jusque dans les instances de prise de décision ;

 renforcer le travail entrepris avec la FIJ dans le cadre de la CSI, de la CES, de l’UNESCO et du GAMAG pour assurer que la voix des journalistes soit entendue au niveau international sur tous les aspects de l’égalité des droits identifiés dans la Plateforme d’action de Pékin et d’autres engagements internationaux plus récents, qui se déclinent notamment en normes et lois nationales sur l’égalité hommes-femmes.

RENFORCER L’ORGANISATION RÉGIONALE :

 mener à bien un examen du travail régional de la FIJ et élaborer une nouvelle approche plus forte qui s’ancre dans les principales campagnes mondiales et les objectifs de la FIJ, et établir des plans annuels pour aider les syndicats membres à valoriser leurs capacités de recrutement, de syndicalisation et de mise en œuvre des droits sur le lieu de travail, en aidant les plus faibles à se construire et en renforçant les plus forts ;

 développer des initiatives régionales en coopération avec les institutions régionales en engageant les organisations affiliées et leurs membres dans des campagnes bien planifiées au niveau continental pour relever les défis de la défense des droits sociaux et professionnels des journalistes ;

 trouver de nouvelles ressources pour rehausser la capacité des régions à mener des campagnes et des activités de lobby de manière planifiée et stratégique, et ainsi accroître notre visibilité grâce aux relations avec les médias traditionnels, sociaux et des manifestations spéciales.

BONNE GOUVERNANCE :

Pour garantir que le fonctionnement administratif de la FIJ mette effectivement en œuvre notre mandat, le point de départ est la reconnaissance de la possibilité d’une utilisation plus efficace de nos ressources si, sans relâche, nous surveillons nos processus internes. Nos finalités seront plus précisément de :

 réviser les modalités de travail du personnel de la FIJ, notamment dans les régions, et promouvoir leurs capacités en investissant dans la formation et le développement, plus précisément en syndicalisme et journalisme, en analysant chaque activité pour en valoriser les tâches et aider à libérer des ressources ;

 réviser notre mode opératoire médiatique en commençant par la mesure de notre performance en communication de la FIJ au niveau mondial et régional, et en établissant un plan stratégique pour que la fédération soit le porte-parole mondial des journalistes et un centre de ressources de communication interne et externe plus fort ;

 enrichir les capacités de nos projets à répondre aux priorités et objectifs que la FIJ s’est donnés et former le personnel régional afin que les projets puissent être gérés et développés au niveau régional en exploitant toutes les possibilités mondiales y régionales de financement. Des mesures immédiates s’imposent pour diversifier les donateurs et doter tous les projets d’une dimension stratégique et de communication. À long terme, il s’impose de faire plus pour tirer meilleur parti de nos revenus des projets en vue de valoriser notre travail de coordination et de développement.